

SERVICE NATIONAL DES SAUVETEURS INC.
NATIONAL LIFEGUARD SERVICE INC.
(ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE)

Procès-verbal de l'Assemblée **extraordinaire** de l'organisation Service National des Sauveteurs Inc. / National Lifeguard Service Inc., tenue le 01 février 2020, à compter de 12 h 00, à la Terrasse centrale du Regroupement Loisir et Sport du Québec sis au 4545 avenue Pierre-De Coubertin, au Stade Olympique à Montréal.

PRÉSENCE DES ADMINISTRATEURS :

Mme Catherine Labonté
M. Martin Forcier
Mme Alexandra Gauvin-Oligny
M. Pierre Tabah
Mme Annie-Carole Martel
M. Vincent Riopel
Mme Judith Bourgault
M. Nathan Béchard
M. Mathieu Poirier
Mme Jennifer Proulx

PRÉSENCE DES MEMBRES :

Voir liste en annexe

PRÉSENCE DES MEMBRES DU PERSONNEL :

M. Raynald Hawkins
Mme Guilaine Denis
M. François Lépine
Mme Anne-Marie Francoeur
M. Vincent Dupas
Mme Elsa Nassif
Mme Anne Onana
M. Nicholas Stacey
Mme Nadine Moreau
Mme Marie-Ève Houle

Mme Catherine Labonté, présidente de la corporation, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Elle explique les raisons pour lesquelles une assemblée extraordinaire doit être tenue avant l'assemblée générale annuelle, notamment en vue de la ratification des nouveaux règlements généraux, et elle fait part de l'horaire et du déroulement de la réunion.

Elle rappelle que seuls les membres de l'organisation, âgés de 16 ans ou plus, ont le droit de vote et peuvent proposer ou appuyer une résolution.

AGE-126-1 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Mme Catherine Labonté mentionne que la liste dûment signée par les personnes présentes témoigne du respect et du dépassement du quorum qui est fixé à 25 membres en règle, et elle sollicite une proposition au sujet du respect du quorum.

Sur proposition de M. Dave Beaumont-Vaillancourt, appuyé par Mme Alexandra Gauvin-Oligny, il est convenu que les inscriptions à l'entrée constituent la liste des présences à la réunion et que le quorum est respecté.

ADOPTÉE

AGE-126-2 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Mme Elise Matthey-Jacques, appuyée par Mme Annie-Carole Martel, il est convenu que Mme Catherine Labonté agisse à titre de présidente d'assemblée.

Sur proposition de M. Dave Beaumont-Vaillancourt, appuyé par Mme Judith Bourgault, il est convenu que Mme Anne Onana agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE

AGE-126-3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Catherine Labonté informe les membres que l'ordre du jour leur a été remis lors de l'inscription. Elle les invite à prendre connaissance de l'ordre du jour.

Après lecture de l'ordre du jour, M. Nathan Béchard, appuyé par Mme Alexandra Gauvin-Oligny, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

AGE-126-4 RATIFICATION DES MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Mme Catherine Labonté informe les membres que le CA a modifié les règlements généraux dans le but de les actualiser. Elle précise que les modifications proposées aux règlements généraux ont été adoptées par le conseil d'administration lors de sa réunion du 14 janvier 2020. Elle invite par la suite M. Pierre Tabah à venir présenter le travail de révision ayant conduit à l'adoption de ces nouveaux règlements généraux.

M. Pierre Tabah prend ainsi le relais pour expliquer les raisons et le processus qui a mené à l'adoption de ces nouveaux règlements généraux. Il informe que le conseil a reçu le mandat de réviser lesdits règlements généraux. Pour ce faire, il a mis en place un comité de travail composé de juristes et d'avocats qui ont travaillé de façon indépendante et qu'il ne nommera pour respecter les clauses de leurs entreprises respectives. Il souligne qu'il a également pris en compte les commentaires des bénévoles et des membres du CA.

M. Pierre Tabah souligne que les nouveaux règlements généraux sont le résultat final de 5 mois de travail. De l'avis de tous, il s'agit d'une modernisation importante en termes de gouvernance d'une OBNL et d'actualisation des règles de l'organisation. Cependant, il informe qu'il se pourrait que les règlements actuels soient à nouveau modifiés puisque le Gouvernement du Québec s'apprête à solliciter auprès des fédérations sportives de nouvelles règles de fonctionnement qui pourraient avoir des incidences sur nos règles de fonctionnement.

M. Pierre Tabah indique que le tableau des modifications apportées aux règlements généraux est disponible pour lecture. Chaque modification a été identifiée par un surlignage en jaune. Parmi les principaux changements, il mentionne que désormais la Société de sauvetage n'est plus nommée « Corporation » mais « Organisation » car c'est le terme qui correspond le plus en termes de tendance et d'inclusion de l'ensemble de nos activités. Il fait mention des deux catégories de membres de la Société, maintenant connus comme : membres habiles à voter et membres inhabiles à voter. Il fait aussi mention de l'ajout d'une nouvelle clause : les membres âgés de moins de 16 ans restent membres de l'organisation mais ne peuvent pas voter (modèle le plus facile et le plus efficace).

Il informe également des changements apportés au niveau de la procédure de mise en candidature des candidats pour la rendre plus performante. Il informe que l'article 26 des nouveaux règlements généraux a été réduit pour inclure la description des profils des membres du conseil dans une politique à part qui servira de document de référence (Voir la Politique de composition du conseil). Il s'agit d'un document évolutif qui peut être modifié en tout temps par le conseil selon les besoins établis par la planification stratégique en force. Il mentionne aussi le retrait du comité exécutif.

M. Pierre Tabah conclut en indiquant que ces changements visent essentiellement à moderniser la gouvernance et actualiser le contenu en termes de langage et mises au point. Il souligne aussi la transparence du comité tout au long du processus.

Après l'intervention et la présentation des nouveaux règlements généraux par M. Pierre Tabah, Mme Catherine Labonté invite les membres à poser des questions s'il y a lieu.

À la suite des questions posées, M. Pierre Tabah indique qu'il est considéré qu'un membre remplit ou non les conditions pour pouvoir voter lors de la tenue de l'assemblée et pas forcément à la date où les nouveaux règlements sont adoptés. Il précise également que le vote n'est pas obligatoire lors de l'assemblée, il est permis de s'abstenir. Il clarifie également sur le fait que la politique de composition du conseil est en lien avec le plan stratégique. Elle évolue en termes de besoins, et justifie qu'il est plus facile de changer une politique que des règlements généraux.

À la suite des questions, Mme Catherine Labonté demande aux membres s'ils souhaitent procéder à un vote pour ratifier les nouveaux règlements généraux. L'assemblée répond par la négative. Mme Catherine Labonté souligne ainsi que le

conseil d'administration recommande à l'Assemblée générale de ratifier les modifications aux règlements généraux tels que remis aux personnes présentes.

M. Pierre Tabah, appuyé par M. Nicholas Stacey, propose la ratification des Règlements généraux tels qu'adoptés par le conseil d'administration en date du 14 janvier 2020.

ADOPTÉE

AGE-126-5 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Martin Forcier appuyé par Mme Jennifer Proulx, propose la levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

Catherine Labonté
Président

Anne Onana
Secrétaire

ANNEXE au procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire, 01 février 2020

Présences	# membre	Invité(e)s
Aminifar Reza	278014	
Arcand Caroline	78254	
Beaumont-Vaillancourt Dave	114730	
Bécharde Nathan	107839	
Berthiaume Daniel	90749	
Bourgault Judith	27144	
Cantin Calvin	290166	
Chenaoui Amine Medhi	192730	
Daignault-Bouchard Victor	236833	
Denis Guilaine	576	
Dionne Émilie	205130	
Dorval Guillaume	166204	
Dupas Vincent	10357	
Forcier Martin	29900	
Fortin Alexandra	201101	
Francoeur Anne-Marie	281032	
Gadbois Anouk	144256	
Gauvin-Oligny Alexandra	117216	
Halde Michelle	94580	
Hawkins Raynald	7994	
Houle François	151041	
Houle Marie-Ève	180254	
Labonté Catherine	205136	
Lépine François	12540	
Martel Annie-Carole	84	
Martzouco John	261047	
Matthey-Jacques Élise	76340	
Moreau Nadine	205913	
Morin Nicolas	286816	
		Nassif Elsa
		Onana Anne
Paradis Katherine	186843	
Plouffe Élisabeth	159476	
Poirier Mathieu	66017	
Pomerleau Véronica	175443	
Proulx Jennifer	146670	
Riopel Vincent	77582	
Stacey Nicholas	159094	
Sweeney Zack	221972	
Tabah Pierre	10110	
Taillon Mario	10046	
Turgeon Caroline	139983	

Membres affiliés

Réanimation 30-Deux
Waterpolo Québec

130148
39230

Maxime Chamberland
François Bouchard

PROJET